



## PREFET DE LA REGION ALSACE

Direction régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt  
d'Alsace

Service Régional de l'Alimentation

### **Compte rendu du Comité Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale dédié à la Sharka**

Date : 19 décembre 2014

Lieu : Chambre de l'agriculture – STRASBOURG

Participants : Cf liste jointe

La présidence du comité est assurée par Isabelle Jeudy, chef du SRAL – DRAAF Alsace

#### **Introduction par Isabelle JEUDY**

---

En avant propos, Isabelle Jeudy rappelle que la lutte contre le *Plum Pox virus* n'est pas déréglementée puisque la Sharka demeure en première catégorie dans la nouvelle catégorisation des données sanitaires françaises.

La prospection 2014 en Alsace a été marquée par la découverte des premiers cas de mirabellier touchés par ce virus et la présence d'une souche plus virulente.

Madame Jeudy constate que le financement collectif de la prospection est en diminution et suggère que ce point soit au centre de ce CROPSAV dédié à la Sharka.

#### **Aide à la replantation, dispositif FAM et FEADER par Cécile ALPY DRAAF- SREAF Cf. PPT**

---

La nouvelle loi avenir prévoit une nouvelle source de financement à venir de 120 M€.

Depuis 2014, les aides à la rénovation des vergers sont complémentaires entre France Agri Mer (FAM) et le FEADER piloté par la région. Le dispositif FAM répond à une stratégie nationale, les dossiers sont instruits à Paris. Le dispositif du FEADER répond à une stratégie régionale en adéquation avec une directive européenne, l' instruction est réalisée par le conseil Régional.

Les critères nationaux de FAM peuvent différer des critères régionaux pour les attributions des fonds européens (ex : FAM subventionne la cerise mais pas la région). Mme ALPY a détaillé les principes généraux d'éligibilité et précise que les demandes suite à des mesures d'arrachage liées à la sharka sont majorées (2 demandes/8 au total en 2013).

Pierre Barth souligne un fort découragement des producteurs qui préfèrent investir sur d'autres fruits que la prune.

Philippe Jacques précise que pour l'année 2013, 25 ares de Cerises et 10 ares de petits fruits rouges sous serre ont été subventionnés.

#### **Rappel du contexte par Isabelle MAURICE DRAAF- SRAL Cf. PPT**

---

Les symptômes de la maladie de la sharka sont rappelés ainsi que les principes réglementaires.

#### **Les principes de la prospection en Alsace par Virginie BLIN DRAAF- SRAL Cf. PPT**

---

Les principes de la prospection réalisée en Alsace sont exposés.

#### **Bilan des prospections 2014 en verger par Corinne BIRGAENTZLE- FREDON Alsace Cf. PPT**

---

La répartition du budget de la prospection est rappelée en fonction des différents foyers. Puis, les résultats des prospections dans les vergers sont présentés.

## **Bilan des autres prospections 2014 par Virginie BLIN DRAAF- SRAL Cf. PPT**

Le travail de signalement des moniteurs des Fédérations des Producteurs de Fruits (FPF) est rapporté. Les bilans des prospections sur le front d'observation en Alsace Bossue et dans l'environnement des pépinières sont exposés. La problématique des haies est présentée. Le bilan des souches du virus découvertes en Alsace est expliqué.

A l'issue de ces bilans, Isabelle Jeudy note le très gros travail fourni en 2014 sur le plan de lutte de la Sharka, ce qui explique le nombre important d'arbres détectés. Elle observe que le second passage durant la prospection est fondamental puisque de nombreux cas ont été détectés à cette occasion. Elle propose à l'assemblée d'échanger sur les différents sujets abordés :

- Pierre Barth souhaite connaître les mesures de prospection de la mirabelle en Lorraine : la mirabelle n'est pas prospectée en Lorraine excepté quelques vergers où des symptômes sur les rejets des portes greffe avaient été détectés en 2012. Corinne Birgaentzle précise que, sur les trois mirabelliers détectés, les symptômes étaient particulièrement visibles. Willy Huffschnitt souligne que les trois arbres détectés sont dans des zones peu contaminées jusque là.

- Isabelle Jeudy souhaite faire le bilan de l'utilisation des flash-kits. Corinne Birgaentzle résume que cette méthode d'analyse est un bon appui, fiable, rapide et peu onéreuse. A la demande de Pierre Barth et de Willy Huffschnitt, il est admis que la DRAAF Alsace financera les flash-kits utilisés pour les prochaines prospections afin de limiter la hausse du coût de la prospection réalisée par la Fredon Alsace.

- Philippe Jacques précise que la présence de la souche M avait déjà été détectée en 2009 au VEREXAL.

- Philippe Jacques souhaite connaître l'origine de la contamination qui a valu une levée de PPE à un pépiniériste : Isabelle Maurice précise qu'il s'agit de végétaux contaminés dans les 200m autour de la parcelle de production. Elle ajoute que cette mesure n'a pas été prise de « gaité de cœur », que de nombreuses tentatives de sensibilisation des instances nationales ont été faites. Toutefois au vu du risque de propager la maladie notamment chez des professionnels, la DGAL a refusé toutes les propositions palliatives qui avaient été proposées. Corinne Birgaentzle craint qu'il n'y ait plus de production de *prunus* en Alsace.

- Philippe Jacques, Pierre Barth, Willy Huffschnitt s'unissent pour souligner l'importance de l'existence de réservoir de contamination dans les haies. Les mesures ciblées qui n'ont pas encore été prises sont inégales au regard de l'arrachage total des parcelles contaminées à plus de 10%. Isabelle Maurice répond qu'il y aurait d'énorme difficulté technique à arracher des haies parfois de plusieurs centaines de mètre et que ce principe de précaution autour des pépinières n'est pas possible réglementairement. Eric Stocky représentant de la DREAL souligne que cela irait à l'encontre de nombreuses réglementations qui visent à protéger la biodiversité. Dans tous les cas, il souligne qu'un principe de compensation devra être appliqué pour toutes les haies détruites.

- L'assemblée réclame que les paysagistes et les conseils régionaux qui financent des replantations de haie soient sensibilisés à la lutte contre la sharka. Régis Quaren signale que la FREDON a déjà transmis des informations dans ce sens au CG67 et CG68 à l'occasion du GERPLAN. Isabelle Jeudy indique que la DRAAF a fait de même avec les responsables de l'association « les haies vives d'Alsace ».

## **Mesures d'indemnisation par Pierre BARTH FRSEA Cf. PPT**

Les principes du FMSE en place depuis le 26 septembre 2013 sont rappelés.

Les demandes d'indemnisation pour l'année 2013 ont été traitées par la FREDON Alsace, Régis Quaren note que l'instruction informatique des dossiers est simple et rapide.

Le barème d'indemnisation de la quetsche d'Alsace reste celui du pruneau d'Agen, mais une révision des montants a été réalisée en 2014.

En Alsace, deux cas ont pu être soldés pour un montant total de 20 000€.

## **Actualité de la recherche au VEREXAL par Hervé BENTZ – VEREXAL**

Le VEREXAL oriente ses recherches vers les variétés hypersensibles développées en Allemagne. Toutefois, l'hypersensibilité de ceux-ci n'est effective que durant 6 à 7 ans. Au-delà, si l'arbre est atteint par le Plum Pox virus, il ne périt pas. Cette pratique est donc adaptée uniquement aux zones indemnes afin qu'elles ne soient pas contaminées. Les porte greffes vus en Allemagne étaient très chétifs, ils sont actuellement en phase de multiplication en pépinière. Par ailleurs, la rusticité de ces plants n'est pas assurée et une mauvaise résistance à *Pseudomonas* est probable.

Quoi qu'il en soit en 2015, le VEREXAL testera le porte greffe DOCERA 6 sur la variété JOJO et en 2016, sur la quetsche d'Alsace.

Concernant les méthodes d'analyses, les tests d'utilisation du flash kit ont mis en évidence la fiabilité de ceux-ci. De plus, cinq échantillons peuvent même être combinés afin de réduire le nombre de kit à utiliser. Un nouveau test asymptomatique rapide en bandelette équivalent à une PCR sera prochainement testé.

Pour finir, pour répondre à l'inquiétude des professionnels concernant la mirabelle, le VEREXAL et la FREDON Alsace s'associent à un projet CASDAR mené par la Région Lorraine. L'accord du financement sera connu en avril 2015.

### **Financement collectif de la prospection 2015 par Willy HUFFSCHMITT APFNA**

En 2014, 1812t ont été récoltés. Toutefois, le prix à la tonne a beaucoup diminué en raison des très bas prix du marché. De plus, une grande partie des fruits d'industrie n'ont pas pu être récoltés à cause de *Drosophila suzuki* et des conditions climatiques. Pour ces mêmes raisons, le grossiste de Westhoffen qui contribuait largement à la prospection, a récolté seulement ¼ de son tonnage habituel ce qui entrainera très probablement la fin de son activité.

Concernant le financement de la prospection 2015, à ce jour, 6100€ ont été collectés. Un reliquat de l'année 2014 et l'espoir de collecter encore 1000€ devrait permettre d'envisager un financement total de 7000€.

### **Prospection et financement 2015 par Isabelle MAURICE DRAAF- SRAL**

Les difficultés économiques de la filière dues à une mauvaise récolte (environ ¼ de 2013), à la présence de *Drosophila suzuki* et aux prix de vente en baisse n'ont pas permis de récolter autant d'argent qu'en 2014. De plus, le seul grossiste qui participait au financement de la prospection va cesser son activité. La DRAAF a relancé, en vain, par courrier les deux autres grossistes alsaciens. Isabelle Maurice souligne les bonnes intentions des différents acteurs pour maintenir ce financement participatif et elle encourage sa poursuite. Pour autant, la baisse des montants collectés et l'augmentation du tarif de la FREDON Alsace de 25% doit inciter l'assemblée présente à réfléchir à d'autre solution de financement telle que la facturation aux propriétaires ou exploitants sachant que cette pratique générera des frais de gestion supplémentaires.

Régis QUAREN explique que le montant de 180 € à l'hectare demandé en 2013 était le plus bas de France. Il est indispensable de revoir ce tarif à 225 € à l'hectare afin de couvrir les charges de réalisation.

Philippe Jacques propose de fractionner les zones foyer et de n'en prospecter qu'une partie chaque année.

Fabien DIGEL suggère que les propriétaires ou exploitants qui ne participent pas à la caisse commune soient facturés. De plus, il propose que les communes les plus touchées contribuent à la prospection. Isabelle Jeudy souligne que ces communes s'impliquent déjà beaucoup et qu'elles aident parfois à l'arrachage.

Il est décidé de sensibiliser les professionnels qui ne contribuent pas dans les nouvelles zones prospectées. S'ils ne s'engagent pas, les frais de prospection leur seront facturés.

### **Conclusion**

Isabelle JEUDY remercie les participants à ce CROPSAV Sharka pour leur volonté commune à lutter contre cette maladie. Elle note l'intention de maintenir un financement participatif et la poursuite de l'engagement des FPF à signaler de nouveaux cas.

Un prochain contact avec le groupe des financeurs est prévu avant le 15 février 2015.

## Liste des participants

### **Invités présents :**

APFNA: Willy HUFSCHMIDT, M. LEGRAND

CARA : Fabien DIGEL, Philippe JACQUES

CG67 : Freddy ZIMMERMANN, Dominique STEINMETZ

CR Alsace : Stéphanie PEUGNET

DDT67 : Nejib AMARA

DDT68 : Jean DEFFINIS

DRAAF SRAL : Isabelle JEUDY, Isabelle Maurice, Virginie BLIN

DRAAF France Agrimer : Cécile ALPY

DREAL : Rémy STOCKY

FRSEA - PFI : Pierre BARTH

FPF67 : BINNERT Etienne, René SCHAAL, Bernard BRION

FPF68 : François KEMPF, Pierre BADER

FREDON Alsace : Albert ELBEL, Régis QUAREN, Corinne BIRGAENTZLE, Alexandre FLEISCH

Union des pépiniéristes d'Alsace- FLHOREAL : Dénoline JOLIVET

VEREXAL : Hervé BENTZ

### **Invités excusés :**

Association des maires 68, CG67, CG 68, Coordination rurale 68, Union national des entreprises du Paysage

### **Invités absents :**

Association des maires 67, Confédération paysanne d'Alsace, Coordination rurale, FDSEA 67, FDSEA 68, JA67, JA 68